

**L'identification des victimes
après une catastrophe collective (Attentats de New – York 11 septembre 2001)
en vue de débiter le travail de deuil des familles**

le 10 septembre 2006

article pour Radio Canada International

par Jean-Pierre VOUCHE

Psychologue clinicien, psychothérapeute spécialisé dans le post-trauma

Directeur clinique de La Ligue Française pour la Santé Mentale (L.F.S.M) Paris.

Ayant l'expérience de montage de cellules d'écoute et de suivi psychologique après des catastrophes et accidents traumatiques : Crash Concorde d'Air France, Accident de car de touristes français en Thaïlande, Déraillement du métro parisien en 2000, missions humanitaires en Afghanistan et Tadjikistan.

L'identification des victimes après une catastrophe collective (Attentats de New – York du 11 septembre 2001) est un impératif pour l'enquête sur la catastrophe, pour les familles, en vue de débiter leur travail de deuil et pour l'état civil, afin de rédiger les actes de décès. En effet, des règlements de successions, les versements de pension d'assurance ne peuvent intervenir qu'après déclaration du décès des victimes.

L'identification des victimes pourquoi ?

Les proches doivent être informés correctement et le plus rapidement possible sur la présence ou non d'un des leurs parmi les victimes.

- Pour la famille de la victime potentielle, l'identification des victimes d'une catastrophe est d'une grande importance. Le début du processus de deuil dépend essentiellement de **la certitude que le proche a été identifié**. Dès lors l'étape des adieux par la famille peut commencer.
- Il est très important pour les familles de « disparus » de mettre fin à **l'incertitude rongeante** des familles par l'identification des victimes. Grâce à l'identification, les victimes anonymes qui se trouvent dans des débris d'immeubles ou dans une fosse commune **retrouvent un nom et une histoire**. Les victimes sont de cette manière, **réhabilitées**. L'identification permet également aux familles de **rendre un dernier hommage aux victimes** en leur donnant, par exemple, un enterrement décent. De plus lorsqu'un corps est retrouvé et identifié, les familles **peuvent enfin prendre le deuil**, ce qui était impossible pendant la **période d'incertitude**. Il est un fait que, les

familles de « disparus » ne peuvent elles-mêmes presque rien faire lors d'une exhumation.

➤ **Le doute, ronge le moral des familles :**

Ainsi l'appel des familles de victimes du tsunami présents au Sofitel de Khao-Lak en mai 2005 s'intitulait « *Ce doute qui nous ronge* » :

« nous lançons donc aujourd'hui un appel qui est tout à la fois un cri de douleur, d'incompréhension et de colère. Mais c'est avant tout un acte de résistance. Unis dans la fraternité du malheur, nous voulons rester debout et vaincre ce doute qui nous ronge. C'est une exigence de survie et un devoir moral envers nos disparus. C'est un ultime geste d'amour que nous leur devons ! ».

➤ **Les symptômes d'un événement traumatisant, les aspects psychiques :**

Comparé à l'accueil des victimes directes survivantes, l'accueil et le support des familles de personnes disparues sont à peine institutionnalisés. Les familles, sont souvent vouées à l'auto assistance.

Les cliniciens comparent souvent les suites psychiques et émotionnelles dues à une disparition, chez les victimes et les membres de familles, aux symptômes d'un syndrome de stress post-traumatique. D'une étude comparative, il est ressorti que les familles peuvent avoir les symptômes suivants :

- distanciation de leur entourage (« *ils ne comprennent pas ce que je passe* » et « *tout semble si futile autour de moi* »).
- Changement d'humeur et dépressions
- Un sentiment de culpabilité poussé qui s'aggrave car rien de concret ne peut être fait par le parent
- Angoisse et incertitude
- Troubles du sommeil et de l'appétit
- Problèmes physiques comme fatigue, tension trop élevée et problèmes cardiaques.

Tous les membres de familles de disparus peuvent avoir certains symptômes plus ou moins sérieux. Dans certaines situations, les conséquences peuvent se faire ressentir si fortement que les personnes concernées commencent à douter si leur colère, leur chagrin et leur angoisse sont bien normales. Néanmoins, quand les familles s'organisent et font un échange d'expériences, il s'avère que beaucoup d'entre eux ont les mêmes doutes.

Je mets en garde les associations « d'auto-assistance » des familles de disparus, sur le recul, la mise à distance sur le temps qu'ils peuvent opérer, quand ils ne sont pas soutenus par des spécialistes post-traumatiques. Ils ne bouclent pas leur travail de deuil, ils se maintiennent dans la souffrance et les commémorations. (accident d'avion en Amérique latine de 2005 des antillais en vacances au Panama).

- **Trois phases pour ces familles de « disparus » :**

Il n'y a pas de schéma universel de **l'acceptation d'un événement bouleversant**, nous partons du principe que l'acceptation se déroule souvent, mais pas toujours, en trois phases :

1. **la stupéfaction et l'incrédulité** : les familles n'entament pas directement des recherches pour retrouver les disparus, ceci par incrédulité, par angoisse et par incertitude.
2. **Les recherches** : les caractéristiques de cette phase sont les réactions émotionnelles et souvent l'obsession de cet événement.
3. **L'équilibre** : dans la dernière phase, les membres des familles se remettent quelque peu de la phase émotionnelle n°2. Ils ont appris, avec le soutien ou non de leurs compagnons d'infortune, à vivre avec leur incertitude. L'incertitude a parfois fait place à la certitude : le disparu est revenu ou il est clair que le disparu est décédé.

Les familles veulent sérénité et apaisement, le doute les ronge petit à petit, insidieux, douloureux, violent même !

➤ **Remémoration et dénégation de l'événement :**

La dénégation et la remémoration sont significatives et essentielles dans le processus d'acceptation des familles qui vivent avec une personne « disparue ». Il n'y a pas de manière universelle **d'accepter le deuil et le chagrin**. Cependant, ce qui revient toujours, c'est le **refoulement, même la dénégation de ce qui est arrivé, d'une part, et la remémoration de ce qui est arrivé, d'autre part. Lorsque le processus d'acceptation s'est bien passé, c'est un équilibre qui s'installe.** La remémoration et la dénégation sont alors dominées par la volonté propre de l'individu. On peut y penser si on le veut, mais on peut aussi ne pas y penser.

La dénégation et la remémoration sont deux réactions psychiques normales et importantes qui s'alternent.

- **La remémoration** permet à une personne de s'approprier de mieux en mieux un événement qui devient finalement partie intégrante de la personne.
- **Par la dénégation** un personne élimine le souvenir d'un événement et trouve ainsi un certain apaisement.

➤ **Le processus de deuil :**

Les familles de personnes disparues sont tourmentées par **l'incertitude et l'espoir**. L'incertitude, c'est-à-dire le manque de preuves physiques, rend le deuil de la perte d'un être cher, impossible. Il est bien connu que **le processus de deuil est essentiel pour pouvoir reprendre plus tard le fil de la vie.**

L'expérience des familles de disparus nous a appris que la certitude de la mort, sous forme d'os ou de cendre ; est le véritable début du processus de deuil.

Exemple de l'équipe des cliniciens qui travaillent avec les mères de la Plaza de Mayo en Argentine.

I remember Julia :

« La mort définitive permet de trouver l'issue pour pouvoir se connecter soi-même à la vie qui continue. Si vous savez que quelqu'un ne fait plus partie de votre entourage. La mort est la certitude que la personne ne ressuscitera pas. Le « disparu » est une sorte de mort vivant, car c'est quelqu'un qui est mort parce que vous pouvez dire « il ne peut être en vie ». D'un autre côté, cela ne vous donne pas la certitude qu'il est mort. Il n'est pas mort. Il n'est pas enterré. ».

Certaines familles ne pourront trouver la paix qu'au moment où la vérité sera constatée et que le corps sera trouvé et identifié. En Argentine les mères de la Plaza de Mayo s'opposent à une loi par laquelle les disparus ont été déclarés décédés. Elles persistent dans leur revendication « *Aparicion con vida* ». Elles exigent que leurs enfants reviennent vivants. Pour ces mères, l'acceptation de la loi signifierait que du point de vue psychique, elles ont tué leurs enfants. Ce serait une trahison envers leurs enfants.

➤ **Les comités d'auto-assistance :**

La notion que d'autres passent ou sont passés par la même chose peut être un soutien énorme. C'est un avantage pour les familles d'avoir des contacts avec des compagnons d'infortune. C'est à eux qu'ils peuvent raconter leur histoire, celle que leur entourage ne comprend pas ou ne veut plus entendre.

Ces comités se substituent aux cellules d'accompagnement psychologiques quand elles n'existent pas ou qu'elles ont cessé leur activité pour passer le relais aux consultations classiques des centres médico psychologiques. Hélas bien des familles n'iront pas dans ces centres !

Raconter, encore raconter, se remémorer une fois de plus l'expérience traumatique aide la personne concernée à accepter l'événement ; à le faire devenir réalité et à reprendre prise sur sa propre vie. La première réaction est souvent de chercher une déclaration à un événement bouleversant comme la destruction des Twin Towers de New-York en septembre 2001.

Cette déclaration peut prendre la forme de culpabilité ; « *j'aurais dû insister pour qu'il reste à la maison, j'aurais dû savoir que cela allait arriver, sa collègue avait été prévenue et n'a pas été travailler, j'aurais dû faire quelque chose !...* ». Aussi tourmentant qu'ils puissent être, ces sentiments de culpabilité sont nécessaires dans le sens qu'ils donnent à la personne concernée **un sentiment de compétence personnelle et de contrôle.** En pensant « *si j'avais su* », l'angoisse diminue grâce à la répétition d'un tel événement parce qu'une cause est signalée qui peut en principe être modifiée et contrôlée (notamment soi-même).

Une femme du comité colombien ASFADDES déclara : « *mon ami a disparu. Nous avons une fillette. Être parent d'une personne disparue signifie être dans le vide, le vide dans le cœur, le vide dans la maison, dans la vie de tous les jours. Cela signifie qu'on s'en souvient tous les jours. Cela signifie également qu'on est isolé de la société, qu'on fait partie d'une catégorie spéciale parce que la disparition de personnes n'existe pas...Mais la vie doit continuer, non seulement pour moi mais aussi pour les enfants. Même si des problèmes psychologiques persistent. Quand un parent vient chez ASFADDES et nous raconte son cas, je sais que nous avons tous la même expérience. Cela signifie qu'on retourne dans le passé et qu'on revit tout encore une fois. C'est comme une partie du passé qui revient sans cesse et que nous ne pouvons oublier.* ».

Là nous voyons l'aspect psychologique d'accroche à l'événement, qui ne permet pas de passer à une autre posture psychique. Le deuil est repoussé. Mais il y a d'autres bénéfices le sentiment d'être en groupe, de s'entraider pour des choses pratiques (recherches auprès des bureaux de police, des hôpitaux ou des morgues, s'occuper des enfants, remplir des formulaires et accomplir d'autres formalités) et de continuer à faire vivre « en mots » cette partie de leur passé. Les familles qui ensemble font des recherches sur le sort des êtres qui leur sont chers, se soutiennent du point de vue émotionnel et social. Certains comités

animent des groupes de parole, ils parlent de leurs expériences, ce qui guérit leurs blessures.

➤ **Les enfants de disparus :**

Des comités ou cellules de crise et d'écoute sont destinés aux jeunes dont un ou les deux parents ont disparu.

Un comité philippin FIND possède une section qui essaye au moyen de pièces de théâtre de prendre prise sur la disparition de leurs parents. Avec l'aide d'un psychologue clinicien, ils jouent ensemble une pièce de théâtre (psychodrame), dans laquelle la disparition est mise en scène. Ces pièces sont jouées au niveau national et international.

En ce qui concerne la réaction émotionnelle des enfants à des graves événements, ceux-ci présentent beaucoup d'analogies avec celle des adultes. On trouve surtout des différences dans la manière avec laquelle les événements sont acceptés. **Nous les psychologues constatons que la dénégation et le refoulement complets chez les enfants existent rarement.** Les enfants se remémorent les choses de manière différente que les adultes ne le font. Ils répètent souvent littéralement un événement d'autrefois par des jeux ou pièces de théâtre. Outre le jeu, l'imagination des enfants est beaucoup plus grande que celle des adultes.

Les psychologues caractérisent leur comportement comme le « **syndrome de l'Enfant abandonné** ». Après un certain laps de temps, l'entourage remarque que les enfants deviennent de plus en plus silencieux ou justement de plus en plus agressifs, incontrôlables et récalcitrants.

➤ **Quelques points pratiques:**

pour terminer voici quelques points auxquels il faudrait faire attention dans les rapports de soutien avec des familles de disparus non encore identifiés :

- **Le processus d'acceptation avec lequel les personnes apprennent à vivre avec un disparu peut durer longtemps ou toute la vie. Le chagrin intense peut refaire surface dans certaines situations** comme pendant des formalités juridiques ou politiques. La déposition de témoignages devant une commission ou un tribunal peut être très difficile.
- Il faut essayer de ne pas donner uniquement un soutien émotionnel, mais également une aide matérielle et pratique. Il faut **mobiliser le plus possible l'entourage** de la personne concernée pour qu'elle soit aidée dans la garde de ses enfants, dans le ménage et dans le règlement de formalités administratives qui suivent une disparition.
- **Donnez le plus possible d'informations adéquates.** Informez la personne concernée des conséquences possibles sur les sentiments et des émotions contradictoires qui peuvent apparaître après un certain laps de temps. Informez-la sur les affaires pratiques, envoyez-la à des instances spécialisées de soutien psychologique et veillez à ce qu'un réseau aide les parents de victimes pendant leurs recherches ou pendant les formalités juridiques découlant de la disparition ou de la non identification.
- Les cliniciens lui feront raconter l'événement en détail et lui feront comprendre que ses éprouvés sont normaux. La personne doit être régulièrement suivie s'il s'avère que son acceptation présente des troubles.

le 10 septembre 2006

Radio Canada International

- **Si un membre de famille se culpabilise d'une disparition, laissez-le expliquer ce qu'il aurait voulu faire pour éviter la disparition. Avec le temps les familles se rendront compte qu'ils auraient pu faire très peu de choses. Quand ce point de prise de conscience est atteint, les sentiments de culpabilité diminueront et la personne concernée ne s'en trouvera que fortifiée sans plier sous le poids.**

Jean-Pierre VOUCHE